VIVRE À MELLE

ÉTÉ 2021

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #114

EN BALADES

Retrouvez l'info sur www.ville-melle.fr

Soutien au cinéma et à la culture

Commémorations fin de la guerre d'Algérie et Armistice du 8 mai 1945

Labellisation clownesque du Ginko Biloba

Action Rotary : Plantation d'arbres dans les écoles et les lycées
Projets 1000 arbres

Grainothèque

2 | **RÉTROSPECTIVE** en images
3 | **L'ÉDITO** du maire
4 | **MELLE** à 360°
TOURISME / PATRIMOINE
Balades à tout-va !
AMÉNAGEMENT / ENVIRONNEMENT
Un ginko biloba labellisé
VIE QUOTIDIENNE
Tour d'horizon
9 | **LA VILLE** et vous
VIE CITOYENNE
Tous s'en mêlent
GRANDS PROJETS
Service aménagement
VIE MUNICIPALE
Arrivées et départs d'agents
FINANCES
Budget réalisé 2020
et prévisionnel 2021
13 | **AUTRES INFOS**
ACTION SOCIALE
Recherche de bénévoles
Appel au don
JEUNESSE
Les pass 2020-2021
14 | **AGENDA** et **INFOS PRATIQUES**
15 | Tribune des élus
16 | **LA P'TITE** histouère

VIVRE À MELLE
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION #114

VIVRE À MELLE #114 - ÉTÉ 2021
Directeur de publication : Sylvain Griffault.
Ont participé à la rédaction : Cathy Suire, Sylvie Le Marrec, Liliane Coutineau, Véronique Bassereau, Françoise Servant, Sébastien Mathieu, Jérôme Texier, Christophe Labrousse, Christian Lusseau, Sylvain Puteaux, Bertrand Devineau, Sarah Klingler, Béatrice Courtin, Sylvain Griffault, Fabienne Manguy, Hélène Dallaud.
Conception graphique et maquette : Marie Cherrier Georget.
Crédits photographiques : Didier Darrigrand, Ville de Melle, Pierre Jozelon.
Crédit illustrations : Freepik
Dépôt légal : à parution
Impression : Prim'Atlantic, Imprimerie Bouchet 79400 Saint-Maixent-l'École
Distribution : Ville de Melle
Contact : Service Développement local et Éducation populaire Mairie de Melle
Tél. 05 49 27 24 56
Courriel : Inès Rougeaux i.rougeaux@ville-melle.fr

Ce journal est imprimé sur papier Lenza Green de Torraspapel, 100% recyclé, par un imprimeur labellisé Imprim'vert et certifié PEFC™.

DES OBJECTIFS FÉDÉRATEURS

L'administration d'une collectivité locale nécessite principalement deux choses.

Un projet politique qui donne **des objectifs,** des directions, qui explique ce vers quoi les élus veulent tendre. C'est dans un premier temps un programme, qui, une fois l'élection faite, dévient un projet de mandature. **Des moyens** humains, matériels et financiers qui vont permettre de mettre en œuvre le projet en question.

Notre journal municipal relate à chaque saison les projets passés et à venir, ils sont nombreux, ils sont le reflet des **objectifs** que nous nous sommes fixés.. Dans ce numéro d'été, vous trouverez aussi le budget de fonctionnement de l'année 2021, c'est-à-dire les **moyens** financiers que nous donnent l'état et la communauté de communes mais aussi que vous nous donnez, vous, par la fiscalité locale. Vous trouverez aussi, comme cela a été le cas pour d'autres services dans de précédents numéros, la présentation du service aménagement. Ce sont nos **moyens** humains, des équipes toutes aussi mobilisées au quotidien que les élu·e·s et les citoyen·ne·s engagé·e·s dans la vie municipale au travers des différentes instances.

Nous nous sommes donné beaucoup **d'objectifs.** Nous ferons avec les **moyens** de notre collectivité. Soyez certaines et certains que personne n'est de trop pour que notre commune s'épanouisse, rayonne, et pour que chacune et chacun y ait sa place. Comme travailleuse et travailleur. Comme citoyenne et citoyen.

Pour prolonger cette aventure collective, retrouvons-nous le 14 juillet pour l'événement fédérateur municipal, jour où nous nous donnerons les **moyens** d'un **objectif** essentiel : faire communauté.

Sylvain GRIFFAULT,

Maire de Melle

TOURISME / PATRIMOINE

BALADES À TOUT-VA !

Vous souhaitez voyager en restant près de chez vous ? Melle possède tous les atouts pour vous satisfaire. Marcheurs, randonneurs, cyclistes, cavaliers... Melle est faite pour vous ravir pour peu que vous preniez le temps de regarder autour de vous. Chemins et sentiers sont à votre portée.

LA VÉLOROUTE V93

Vous avez certainement remarqué que de nouveaux panneaux verts avaient fleuri à Melle, du Ruban vert en passant par le centre de Melle, direction Chef-Boutonne. Ce chemin à destination des cyclotouristes émane du Conseil Départemental des Deux-Sèvres et se nomme dans l'immédiat V93. Il relie Niort à Chef-Boutonne et devrait se poursuivre jusqu'au lac de Vassivière. Ce parcours sécurisé long de 51 km, vous permettra de découvrir des chemins et des sentiers, des arrêts incontournables et des vues imprenables.

Plus de détails sur le site internet niortmaraispoitevin.com, recherchez « V93 ».

LA VOIE DES AMMONITES
Rivières, vallées et plaines du plateau mellois

S'appuyant sur cette initiative départementale, les communes de Chef-Boutonne, Marcillé et Melle ont souhaité créer une voie d'environ 40 km permettant aux habitants de notre territoire de rejoindre ces communes de manière sécurisée à vélo. En cours de finalisation, le circuit définitif nécessitera des autorisations et quelques aménagements qui seront mis en place par les services techniques des différentes communes. Le logo des ammonites vous indiquera la route à prendre.

Vous pourrez ainsi découvrir notre beau territoire : villages et hameaux, lavoirs, belles vallées... Bonne découverte à tous !

LA VOIE D'ARTAGNAN

Le très célèbre D'Artagnan est passé à Melle en 1659, accompagnant le non moins célèbre Louis XIV qui se rendait près de Biarritz pour en ramener la future reine de France. Afin de célébrer l'histoire de ce personnage, l'Association Européenne pour la Route de D'Artagnan a travaillé de nombreuses années pour créer plusieurs circuits équestres à travers la France. En Mellois, un circuit a été repéré par des membres de la Fédération Française d'Équitation et devrait être balisé durant les prochaines semaines. Bonne nouvelle, ce circuit a été reconnu Itinéraire Culturel Européen, reconnaissance également obtenue par les Chemins de St Jacques. Les deux se croisent à Melle, seuil du Poitou et terre d'accueil.

Plus d'infos auprès de compostelle-79.mozello.fr
Facebook : Compostelle 79

LA VOIE DE TOURS SUR LES CHEMINS DE COMPOSTELLE

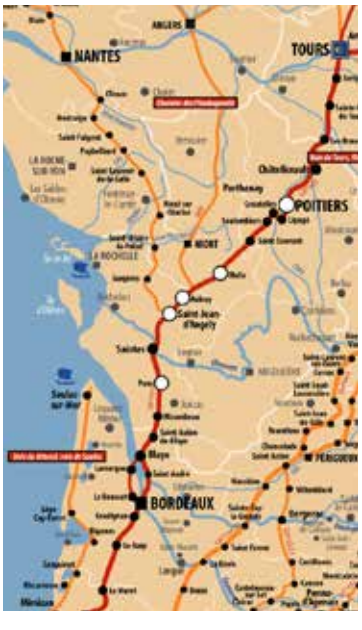

La Voie de Tours, voie de pèlerinage française, conduisant vers Saint-Jacques de Compostelle, est ouverte à tous comme sentier de randonnée. Elle bénéficie de deux reconnaissances culturelles internationales : l'itinéraire culturel européen et l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO de l'église Saint Hilaire pour le territoire du Mellois. Également dénommée Via Turonensis, elle traverse le Pays Mellois sur 55 km, de Chenay au ruisseau du Boulard (jonction avec la Charente-Maritime aux abords de La Villedieu) via le GR 655. Melle en est une étape incontournable, offrant les services et attraits attendus après une longue marche : Office de Tourisme, hébergements, restauration et approvisionnement, richesse patrimoniale. Le renouveau de la fréquentation de la Voie de Tours est le fait majeur de ces dernières années grâce à une meilleure communication et au développement des hébergements.

Contact : etoilesdecompostelle79@gmail.com
Site : compostelle-79.mozello.fr
Facebook : Compostelle 79

LES BALADES ET DÉCOUVERTES de Mellois en Poitou

Le savez-vous ? Il existe sur notre territoire cinq balades recensées par la Communauté de Commune Mellois en Poitou. Leurs balisages sont en cours de remise en état. La Communauté de Commune Mellois en Poitou fournit le matériel nécessaire (panneaux, mâts, peinture...) et les agents des services techniques des communes effectuent les travaux. Ces balades sont matérialisées par le logo « petite fée ».

Parcours sur le site de l'office de Tourisme decouvertes.paysmellois.org/a-voir-a-faire/les-randos/randonnees-pays-mellois

Les 5 circuits sont :

- **Les bois de Melle,** *départ Place de l'église de St-Léger-de-la-Martinière*
- **La ville au Moyen Âge,** *départ Pont aux Roses de Melle*
- **Les Bois de la Garde,** *départ du lavoir Mareuil à St-Léger-de-la-Martinière*
- **La Balade de Mougnon**, *départ place de l'église à St Romans-lès-Melle*
- **Balade autour des fontaines,** *départ de la mairie de Paizay-Le-Tort*

PLAQUETTES TOURISTIQUES, NOUVELLES VERSIONS

La commission Tourisme et Patrimoine, accompagnée de la commission Communication et des membres de l'Office de Tourisme, travaille à la rédaction et la réalisation de nouvelles plaquettes touristiques. Trois plaquettes présentant trois circuits seront réalisées :

1. Les Églises romanes
2. L'Arboretum, le chemin de la découverte
3. « Melle en Art »

AMÉNAGEMENT / ENVIRONNEMENT

UN GINGKO BILOBA LABELLISÉ **À LA FÊTE DE L'ARBRE**

Si Melle possède de nombreux arbres curieux et rares, le Ginkgo Biloba situé en contre-bas de l'église Saint-Savinien est assurément l'un des plus connus des Mellois et l'un des plus remarqués de tous les visiteurs.

Ce Ginkgo, estimé à 130 ans, au port si particulier : un tronc court surmonté de 6 grands fûts formant une sorte de petit bosquet lorsque l'on se trouve à son pied, illumine le mois d'octobre de son beau feuillage doré. L'association A.R.B.R.E.S représentée par son président Georges Feterman et son délégué départemental, Jean-Pierre Lassaire, avait depuis longtemps identifié ses particularités. **Il paraissait tout naturel de le labelliser « Arbre remarquable de France », acte hautement symbolique qui permet de célébrer cet arbre et tous ceux, moins remarqués, qu'il convient également de protéger.**

La labellisation du Ginkgo a eu lieu le vendredi 29 mai en compagnie de Delphine Batho, députée des Deux-Sèvres singulièrement attachée à la protection des arbres, ainsi que des artistes de la Caravane Internationale des Clowns venus apporter leur humour dans ce moment habituellement assez formel. La projection du documentaire « Arbres et forêts remarquables, un univers à explorer » qui a suivi nous a montré la richesse de ces arbres magnifiques.

La journée du samedi 30 mai a permis de prolonger ces temps de découverte et d'échange autour de l'arbre : visite de l'Arboretum Forestier des Deux-Sèvres en compagnie d'Esthelle Mercier du Centre Régional de la Propriété Forestière ; conférences de Georges Feterman et Jean-François Lyphout ; nombreux stands tenus par les associations locales (Deux-Sèvres Nature Environnement, Groupement Ornithologique des Deux-Sèvres, Prom'haies, La Bêta-Pi) et les étudiants du Lycée Agricole ; exposition de peintures et de photos d'Anita Lucet-Parisot et Uriel Parisot.

La journée s'est terminée par deux concerts : Jazzmuche et Est-Ouest Quartet venus nous rappeler qu'après cette période si particulière que nous venons de connaître, la vie, la culture et le lien social pouvaient reprendre leurs droits auprès de nous.

La ville de Melle, par le biais du maire visionnaire Jean Bellot, dès le début des années 1980, s'est engagée à faire connaître et à protéger les arbres. Le Chemin de la Découverte est la vitrine, connue de tous, de ces collections d'arbres particuliers. Nous avons le devoir de faire fructifier cet héritage, aussi bien sur cet aspect conservatoire que comme espaces de biodiversité. **Créer des réserves de biodiversité communale, comme au Pré-aux-Demoiselles ou prochainement dans d'autres endroits de la commune nouvelle, planter ou redensifier les haies, planter des arbres fruitiers pour se nourrir, encourager les pratiques d'agroforesterie, développer la filière bois comme énergie... c'est agir directement pour rendre notre territoire plus résilient au changement climatique et répondre à la question de l'eau.**

À l'heure où l'arbre est de plus en plus considéré comme une chose, où un conseil départemental coupe les arbres des cours des collèges pour économiser les coûts d'entretien, où nos haies sont menacées par des pratiques agricoles intensives, où nos forêts sont exploitées à outrance et replantées en mono-culture à seule vocation de rentabilité, nous devons rappeler qu'en protégeant les arbres, c'est le vivant dans son ensemble que l'on protège.

VIE QUOTIDIENNE

TOUR D'HORIZON

Le 27 avril dernier, les 92 résidentes et résidents du Château de Chaillé ont déménagé pour venir s'installer aux Jardins de la Béronne dans le centre de Melle.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans cet établissement tout neuf ; un déménagement engendre beaucoup de changements, de nouvelles habitudes à prendre et nous ne doutons pas que tout se passera au mieux !
Une des premières missions de la commission « Vie Quotidienne » avait été de rencontrer, l'an dernier, les directrices et directeurs des Charmilles, du Foyer logement La Garenne, de la Résidence Saint-Jacques et de l'hôpital afin de leur faire part de notre proximité et des différentes actions que nous souhaitions mener en partenariat avec les EPHAD durant cette mandature. Nous attendons la fin de la crise sanitaire pour reprogrammer une rencontre avec l'hôpital. La place de nos aînés au sein de notre commune est importante, et nous voulons qu'ils se sentent intégrés à la vie de la cité.
Les habitudes de vie sont en pleine mutation avec la crise sanitaire. Un questionnaire sur la « Mobilité » au sein de notre commune nouvelle va être adressé aux habitants afin d'évaluer leurs besoins en matière de déplacement.
L'organisation des cérémonies commémoratives, des festivités pour les aînés, des manifestations intergénérationnelles dans des lieux bien définis, du transport solidaire, des élections, sont les missions de la commission municipale « Vie Quotidienne ». N'hésitez pas à vous rapprocher de nous si vous avez des suggestions ou des questions à nous soumettre ; nous sommes à votre écoute.

HARMONISATION DES TARIFS DES CIMETIÈRES

Entrepris depuis 10 mois, le travail de réflexion du règlement et de la tarification harmonisée des cimetières de la commune nouvelle est aujourd'hui abouti mais reste à affiner ; il pourrait être appliqué dès l'automne prochain.

ATTRACTIVITÉ

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR, TZCLD : L'EMPLOI CONÇU COMME UN DROIT

À l'occasion des élections municipales 2020, la liste Cinq comm'Une a inscrit dans son programme de campagne de porter la candidature de la ville de Melle à l'expérimentation TZCLD – Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Son objet : Démontrer qu'il est possible à l'échelle des territoires, sans surcoût significatif pour la collectivité, de proposer à toute personne privée durablement d'emploi, un CDI à temps choisi, en développant des activités utiles pour répondre aux besoins du territoire. Toute personne privée d'emploi depuis plus de 12 mois, et résidant dans l'une des cinq communes déléguées de la ville de Melle depuis plus de 6 mois peut prétendre à ce dispositif sur la base du volontariat.

À terme, nous devons tendre vers l'exhaustivité de l'emploi sur notre commune. Une Entreprise à But d'emploi (EBE) est en cours de création, dont l'activité consiste à recruter des volontaires selon leurs savoir-faire et compétences, et ainsi déterminer les activités utiles pour développer son chiffre d'affaires et sa rentabilité.

Depuis Janvier 2021, nous travaillons sur la « Fabrique du consensus », étape très importante de l'avancée du projet, et qui consiste à rassembler toutes les personnes, institutions, entreprises... susceptibles de s'associer en vue de porter et d'appuyer la candidature de Melle à l'habilitation TZCLD. Nous apportent leur soutien : le Pôle Emploi de Melle, le CCAS, l'AIPM, le CBE, le Groupement d'Employeurs Sud Deux-Sèvres, l'Épicerie sociale de Melle, ITM (Intermarché), la Communauté de Communes Mellois en Poitou, le Département des Deux-Sèvres, la Région Nouvelle-Aquitaine, la COORACE Nouvelle-Aquitaine, Mme Delphine Batho (députée) et M. Philippe Mouiller (sénateur). D'autres nous rejoignent...

Les différentes démarches ont permis la reconnaissance de Melle en qualité de projet Émergent, étape indispensable à l'habilitation de notre candidature.

La Ville de Melle a rejoint la GRAPE Nouvelle-Aquitaine (Grand Réseau néoAquitain des Pépinières d'Entreprises) qui rassemble l'ensemble des 13 Projets Émergents de notre région. Ce réseau permet à ses membres d'enrichir leurs connaissances sur l'expérimentation, d'échanger entre les territoires, de profiter des expériences mutuelles et d'avoir accès au dispositif de formation TZCLD et à son centre de ressources.

Le 29 avril, une visite virtuelle de Melle en visioconférence a permis à l'association TZCLD de constater l'état d'avancement du projet. L'ensemble de nos partenaires a participé à cette réunion, dont il ressort que nous sommes en bonne voie. Actuellement dans l'attente du cahier des charges élaboré par TZCLD mentionnant les points incontournables à satisfaire, nous pourrons par la suite déposer notre dossier de candidature à l'expérimentation.

Une équipe projet composée de 3 élus et 3 personnes qualifiées a été constituée, ainsi qu'un comité local pour l'emploi composé de tous les acteurs directs et indirects à la mise en œuvre du dispositif Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Ces deux entités sont en charge d'animer le projet, d'en assurer la promotion et le contrôle.

LES PROCHAINES ÉTAPES :

- **15 & 17 juin : Premières rencontres d'informations collectives avec entretiens individuels sur la base du volontariat** pour les personnes éligibles au dispositif. Salle des fêtes de Saint-Martin-lès Melle.
- **22 juin :** Présentation en Nouvelle-Aquitaine du cahier des charges pour les **projets Émergents.**
- **Fin août :** Dépôt du dossier pour étude et approbation par le Fonds d'Expérimentation TZC. La candidature à l'habilitation une fois retenue devra être validée par Madame la Ministre du travail.
- **Septembre :** Validation des personnes bénéficiaires et des activités de l'Entreprise à but d'emploi (EBE) du Mellois.
- **Début 2022 :** Objectif d'ouverture de l'EBE et de son exploitation.

TOUS S'EN MÊLENT
NOTRE 14 JUILLET

TOUS S'EN MÊLENT, NOTRE 14 JUILLET FÊTE NATIONALE ET FÉDÉRATRICE

Mettre en place un événement fédérateur était un projet affiché de cette nouvelle mandature pour les 5 communes déléguées. C'est à partir de l'assemblée citoyenne du 17 octobre 2020 qu'un groupe de citoyennes et de citoyens, accompagné d'élus de la Commission Vie Citoyenne et rejoint par les associations, s'est mis au travail pour penser et élaborer cette journée de fête.

La date du 14 juillet proposée a été retenue par la municipalité, la fête nationale étant par nature une fête collective et fédératrice. La réflexion collective a permis de trouver un nom à notre événement fédérateur **« Tous s'en mêlent ».** Notre 14 juillet sera donc celui dont tout le monde se mêle, une fête où le mot « national » sera associé à ce qui rassemble et relie, pour se rappeler ensemble que la communauté nationale a déclaré en 1789 que « Les femmes et les hommes naissent libres et égaux en droits, les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité sociale ». Tout était dit Liberté, Égalité, Fraternité ! **Rendez-vous à Mazières, Paizay et Saint-Martin pour une grande journée festive !**

ENVIE DE S'ENGAGER ?

Depuis le 4 mai, les habitants de notre commune peuvent partager leurs ouvrages traitant de la démocratie participative par le biais de la médiathèque. **Le but est d'alimenter l'envie et de donner de nouvelles idées aux habitants pour s'engager et devenir acteurs, les outiller pour sortir du sentiment d'impuissance et pouvoir adopter une attitude plus positive face aux problèmes.** Pour ceux qui s'engagent déjà, ce partenariat permet de faire circuler la littérature de façon collective.

Renseignements à la médiathèque.

MELLE EN VUES

Pour dynamiser la participation des Mellois dans le contexte actuel, la commission a proposé de les mobiliser autour de la photographie : chaque habitant, sans limite d'âge, est invité à faire parvenir à la mairie 2 photos d'espaces publics et accessibles :

- un lieu qu'il-elle aime
- un lieu qu'il-elle aimerait voir amélioré et le même lieu rêvé (en dessin ou sous forme descriptive).

Les photos seront exposées lors du 14 juillet « Tous s'en mêlent » sous forme d'un grand album sur lequel chacun pourra laisser un commentaire.

Envoyez à : toussenmelent@ville-melle.fr

Sara Nurse, Pierre Jozelon et Élodie Despretz

GRANDS PROJETS

LE SERVICE **AMÉNAGEMENT**

Le rayonnement de Melle et sa position de capitale du Mellois tient en grande partie à son dynamisme culturel et à son patrimoine, à la vivacité de sa vie associative et à la qualité de vie qui en découle, avec des conséquences économiques importantes.

Le projet municipal « Cinq Comm'Une » a été longuement travaillé en particulier sur le thème de l'aménagement du territoire municipal.

L'urbanisme est la manière dont nous souhaitons aménager nos espaces de vie. De nos vies personnelles, c'est-à-dire la manière dont nous habitons chacune et chacun notre territoire. De notre vie collective, c'est-à-dire, la manière dont toutes et tous nous cohabitons dans notre territoire. Dans ces sens là, l'urbanisme est indissociable de l'environnement, l'écrin qui nous accueille. Comment y vivre sans l'exploiter, comment l'adapter sans le dégrader sont deux questions que nous devons toujours nous poser à chaque fois que nous imaginons un projet destiné à aménager le territoire.

C'est pourquoi nous avons, tout au long de l'année écoulée, structuré progressivement une nouvelle organisation pour mettre en œuvre notre projet d'aménagement.

La « commission ouverte Aménagement » est composée de deux groupes de travail, le groupe **Environnement**, animé par Jérôme Texier, adjoint et le groupe **Urbanisme**, animé par Sylvain Griffault, maire.

Pour mettre en cohérence les services avec l'organisation politique de la commune, nous avons créé le « Service Aménagement ». Il rassemble Sara Nurse, chargée de projet qui animait jusqu'à ce jour le Service Grands projets qui disparait, Pierre Jozelon, jusqu'à ce jour basé aux Services Techniques autour de la mise en œuvre de la politique environnementale et Élodie Despretz qui traite l'ensemble des questions d'urbanisme et de droit des sols au sein du service Administration Générale.

Chacun conserve son champ de compétence pour mettre en musique de manière coordonnée les projets liés à l'urbanisme et à l'environnement.

Le conseil municipal du 31 mars a créé un poste d'assistant de suivi de travaux qui rejoindra ce service dès la rentrée prochaine.

Cette organisation a amené la municipalité à réaménager l'étage du bâtiment Waldeck Rousseau, face à la mairie, qui accueille déjà le Service Développement Local et Éducation Populaire.

Actualité du service :

- Ré-aménagement de la salle Le Méliès
- Ré-aménagement de l'ancien restaurant de Paizay-le-Tort
- Reconstruction du rempart de Saint-Savinien
- Récente Fête de l'arbre
- Réflexion autour d'une coopérative d'énergie
- Mise en lumière des Halles
- Répertoire du foncier municipal

VIE MUNICIPALE

ARRIVÉES & DÉPARTS DES AGENTS MUNICIPAUX

ILS ET ELLES NOUS ONT REJOINTS EN 2020 ET 2021

Fabien BRIAUD
Responsable
Espaces verts
depuis janvier 2021

Florian LUBET
Jardinier
depuis janvier 2021

Viginie GIRAUDEAU
Agent d'accueil
& État civil
depuis janvier 2021

Claire VIROULAUD
Assistante
administrative
depuis février 2021

Clara MÉNARD
Cheffe de service
DLEP, Culture
et Vie associative
depuis avril 2021

Marjorie LAMY
Agent d'accueil
& État civil
depuis octobre 2020

Julien BRANGER
Plombier-chauffagiste
depuis février 2021

Jenny FOUILLET
Agent d'accueil
& État civil
depuis juin 2021

Inès ROUGEAUX
Responsable
communication,
tourisme & patrimoine
depuis mars 2021

ILS ET ELLES SONT MAINTENANT À LA RETRAITE

Dominique MOINAULT
Agent espaces verts
De 1980 à 2020
40 ans à la ville de Melle

Catherine AUDÉ
Agent d'accueil
& État civil
De 1983 à 2020
37 ans à la ville de Melle

Guy MOINE
Agent espaces verts
De 1993 à 2020
27 ans à Paizay-le-Tort et à la ville de Melle

Catherine COMINO
Assistante
administrative
De 1979 à 2020
41 ans à la ville de Melle

Pascal AUTIN
Jardinier
De 2004 à 2021
17 ans à la ville de Melle

Jean-Luc DENIS
Responsable
espaces verts
De 2000 à 2020
21 ans à la ville de Melle

ILS ET ELLES SONT PARTIS VERS DE NOUVEAUX HORIZONS

Julien GUÉRIN
Agent espaces verts
De 2008 à 2020
12 ans à la ville de Melle

Jean-Marc PLUMAUZILLE
Agent de bibliothèque
De 2019 à 2020
1 an 1/2 à la ville de Melle

Aurore LALANDE
Agent de bibliothèque
De 2020 à 2021
4 mois à la ville de Melle

Johanna LE ROUX
Responsable
Pôle Culture
De 2020 à 2021
1 an à la ville de Melle

FINANCES

BUDGET RÉALISÉ 2020 / PRÉVISIONNEL 2021

Le débat d'orientation budgétaire nous a permis de tracer les grandes lignes d'une politique budgétaire municipale respectueuse des engagements pris lors de la création de la commune nouvelle, notre volonté étant de voir se réaliser dans un plan pluriannuel d'investissement les projets que chacune des cinq communes portait initialement.

Recettes de fonctionnement

Nous maintenons notre objectif d'un taux de fiscalité constant dont le produit attendu est de 1 430 000 €. Les attributions de compensation communautaire avec un montant de 1 507 938 €.

Les participations diverses, dotation d'état, subventions et FCTVA pour 2 267 123 €. À noter cette année, 266 000 € de subventions d'état pour l'étude de milieu du sol argentifère et la réparation des remparts de Saint-Savinien.

Dépenses de fonctionnement

Les charges à caractères général (011): Ce chapitre intègre cette année des éléments de dépenses exceptionnelles : la piste BMX de Saint-Léger, des travaux de réfection de toitures, et surtout la réfection des remparts et l'étude environnementale sur le passé minier de Melle, soit 800 000€ de dépenses non récurrentes.

Les salaires et cotisations salariales (012) : Ce poste évolue sensiblement à hauteur de 2 750 000 € soit + 250 000 € pour absorber la réorganisation indispensable de nos services par le renfort d'un conducteur de travaux, d'un cadre RH et d'une chargée de communication.

À ce jour on peut dire que le budget est maîtrisé. Le budget prévisionnel 2021 a été voté à l'unanimité. Il nous appartient désormais d'en faciliter la lecture, que les habitants se l'approprient chaque année un peu plus.

RECETTES	Réalisé en 2020	Prévu en 2021
Atténuation de charges	49 536 €	40 000 €
C'est ce qui nous est remboursé quand un personnel est en arrêt de travail par exemple.		
Produits des services (ce que nous avons vendu)	197 919 €	155 300 €
Il s'agit de l'occupation du domaine public, des concessions de cimetières, de l'usage de nos équipements sportifs et culturels ou de la vente de matériels ou prestations.		
Les impôts et les taxes	3 736 296 €	3 674 741 €
Parmi ces recettes, on trouve les impôts locaux comme les taxes foncières. On trouve aussi les attributions de compensation, c'est-à-dire ce que la Communauté de Communes nous reverse de la fiscalité économique perçue sur notre commune.		
Dotations et participations	2 016 056 €	2 267 123 €
On retrouve là toutes les recettes provenant d'autres collectivités : L'état pour la dotation générale de fonctionnement ou le remboursement des exonérations qu'il accorde ou de la TVA, mais aussi le département ou la région.		
Et dont d'autres produits de gestion courante	406 035 €	426 000 €
Ici, il s'agit principalement des loyers des immeubles, bureaux, commerces et locaux loués par la commune.		
Produits financiers et exceptionnels	128 380 €	15 875 €
En 2019, nous avons été amenés à vendre des biens, d'où un montant qui peut paraître élevé. Mais les ventes ne peuvent être anticipées et donc budgétées d'où un faible montant inscrit en 2020.		
Transferts entre sections	451 293 €	38 500 €
Excédent antérieur reporté		3 212 058 €
TOTAL DES RECETTES	**6 985 516 €**	**9 829 597 €**

DÉPENSES	Réalisé en 2020	Prévu en 2021
Charges à caractère général	2 077 000 €	2 857 550 €
Tous les achats de combustibles, d'alimentation, de fournitures et de petits équipements, l'eau et l'énergie mais aussi les fournitures administratives ou les ouvrages de la médiathèque.	662 004 €	727 900 €
Tout ce que nous faisons effectuer par des prestataires et entreprises en entretien et en maintenance, mais aussi les locations et nos assurances. Et surtout pour moitié ce sont les dépenses liées à l'entretien de la voirie.	985 486 €	1 779 200 €
Ce que nous nommons les autres services extérieurs, nos dépenses de fêtes et de cérémonies, de transport et de communication, d'affranchissement et de télécommunication.	190 325 €	283 750 €
Les impôts et taxes payés par la commune	62 705 €	66 700 €
Les charges de personnel et les frais assimilés	2 346 484 €	2 748 540 €
Les salaires et les cotisations sociales de l'ensemble des personnels municipaux		
Atténuation de produits	158 €	500 €
Autres charges de gestion courante	294 836 €	319 300 €
On retrouve ici les indemnités des élus, leurs frais de formation ainsi que l'ensemble des subventions versées par la commune au CCAS et aux associations principalement.		
Charges financières	95 812 €	92 000 €
Nous empruntons et à ce titre nous payons chaque année les intérêts liés à ces emprunts.		
Charges exceptionnelles	40 184 €	61 500 €
Opérations d'ordre entre sections	1 059 700 €	465 000 €
Ici il s'agit principalement de la dotation aux amortissements, c'est à dire la perte de valeur de nos biens		
Dépenses imprévues		362 797 €
Virement en investissement		2 922 411 €
Il s'agit ici de la prévision de l'excédent qui permettra de financer des projets d'investissement.		
TOTAL DES DÉPENSES	**5 737 694**	**9 829 597**

ACTION SOCIALE

DES ASSOCIATIONS RECHERCHENT **DES BÉNÉVOLES**

LA BÉQUILLE SOLIDAIRE, soutenue par l'association « Entraide Protestante Sud Deux-Sèvres », prête gratuitement et temporairement du matériel paramédical et des aides techniques (fauteuils roulants, déambulateurs, siège de baignoire... en bon état et désinfectés) aux personnes du Pays Mellois en situation de précarité. Une prescription par un travailleur social, infirmier, ergothérapeute, kiné ou médecin est demandée. Les objectifs de cette association sont multiples : faciliter la mobilité et le retour à l'autonomie chez soi, permettre de tester un matériel précis sans avoir à l'acheter dans l'immédiat.

Béquille solidaire, 15 rue Jules Ferry à Melle
Permanence le mercredi de 14h à 16h, Tél. : 05 49 29 01 38

URGENCE MEUBLES est une émanation du CCAS de Melle. Les bénévoles récupèrent des meubles et de la vaisselle pour les mettre gratuitement à disposition des personnes bénéficiant d'une prescription du CCAS ou d'une assistante sociale. Le groupe agit sur tout le Pays Mellois mais ne livre que le canton de Melle, à l'aide d'un camion prêté par la Ville.

Urgence Meubles, 15 rue Jules Ferry à Melle, Permanence le mercredi de 14h à 16h, Contact : CCAS de Melle 07 85 35 95 98 ou 05 49 27 24 53 pour orientation et proposition de dons.

APPEL AUX **DONS**

L'Hébergement d'Urgence des Demandeurs d'Asile est à la recherche de sommiers en 90 cm de large pour aider à la rénovation de ses logements. Tous dons de jeux d'été (raquettes, ballons...) sont également les bienvenus.

Contact : 07 89 83 54 22 ou 06 71 74 89 97.
L'HUDA vous remercie de votre solidarité.

JEUNESSE

PASS'SPORT, PASS'CULTURE, PASS'DÉCOUVERTE, PASS'PATRIMOINE
2021-2022

Pour les enfants et jeunes en mellois, du CP au Bac et/ou en apprentissage

Le forum des associations, qui se tiendra le samedi 4 septembre, est aussi l'occasion pour les enfants et jeunes mellois de recevoir leur enveloppe contenant les pass'sport, pass'culture, pass'patrimoine et pass'découverte qui leur permettront d'accéder aux multiples activités proposées sur la commune tout au long de l'année.
Les pass' 2020-2021 s'étendent désormais aux séjours de vacances avec nuitées proposés par le CSC de Melle, la Bêta-Pi, l'URFR et la Ligue de l'enseignement.

Renseignements auprès du service Développement local et Éducation populaire au 05 49 27 59 96.

RAPPEL À LA LOI : DIVAGATION DES CHIENS ET DÉJECTIONS ANIMALES

Il n'est pas plus agréable de voir des déjections canines dans la rue que de marcher dedans ! Les propriétaires d'animaux en sont responsables et doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisance sonore, errance). Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces de jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.

Agenda et lieux toujours sous réserve de l'évolution des mesures sanitaires gouvernementales.

RETROUVEZ TOUTE LA PROGRAMMATION EN DÉTAIL DANS VOTRE «MELLE ESTIVALE »

ANIMATIONS CULTURELLES

- **Séance de cinéma en plein air**
  Mercredi 30 juin
- **Animations autour du Chemin de la découverte**
  Du 5 juin au 27 août
- **Tous s'en mêlent**
  Notre 14 juillet
- **Chantier international des jeunes**
  Mardi 27 juillet
- **Festival ArtenetrA**
  Du 20 juillet au 8 août
- **Mercredis sur la route**
  Du 30 juin au 11 août
- **Boulevard du Jazz**
  Du 22 au 24 juillet
- **Concerts musique classique**
  Dimanche 25 juillet
- **Marché fermier**
  Mardi 3 août
- **Patrimoine culinaire local**
  Du 2 juillet au 27 août
- **Nuit de St Hilaire**
  Samedi 28 août
- **Forum des associations**
  Samedi 4 septembre
- **Spectacle Cie MastoCK**
  Samedi 11 septembre
- **Journées du patrimoine**
  Les 18 & 19 septembre

melle estivale

MUSÉE MONET-GOYON

Ouvert du 17 juin au 30 septembre,

HORAIRES Jeudi et vendredi 14h à 18h, Samedi et dimanche 10h à 12h, 14h à 18h.

TARIFS Tarif normal : 5 €, tarif réduit : 4 € (pour les groupes de 8 personnes min.). Gratuit pour les - de 12 ans et lors des Journées du patrimoine.

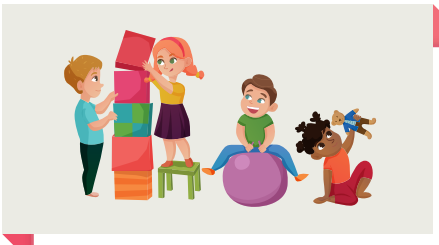

RENTRÉE SCOLAIRE PETITE SECTION SEPTEMBRE 2021

Les inscriptions sont reçues à la mairie déléguée de votre lieu de résidence.
Pièces à fournir : livret de famille, carnet de santé de l'enfant, une facture justifiant de votre lieu de résidence.

LES ÉLÈVES DE PETITE SECTION :

- résidant à Saint-Martin-lès-Melle et Mazières-sur-Béronne seront scolarisés à l'école maternelle de Saint-Martin-lès-Melle.
  Contact directrice : Mme Bénédicte BONNET, tél. : 05 49 27 02 63
  Mail : ce.0790415x@ac-poitiers.fr ;
- résidant à Paizay-le-Tort seront scolarisés à Paizay-Le-Tort. (RPI Paizay-le Tort, Marcillé),
  Contact directeur : M. Rodolphe RAMBAUD, tél. : 05 49 27 20 79 ou 05 49 27 04 99,
  Mail : ce.0790096A@ac-poitiers.fr ;
- résidant à Melle seront scolarisés à l'école maternelle Jacques Prévert de Melle,
  Contact directrice : Mme Guilaine PUDDA, tél. : 05 49 27 02 13,
  Mail : ce.0790222M@ac-poitiers.fr ;
- résidant à Saint-Léger-de-la-Martinière seront scolarisés à l'école maternelle de St-Léger-de-la-Martinière,
  Contact directrice : Mme Isabelle GIACALONE, tél. : 05 49 27 25 43,
  Mail : ce.0790481u@ac-poitiers.fr

Infos pratiques

LOUER LE GÎTE D'ÉTAPE

Outre l'accueil de randonneurs pédestres, cyclistes et des pèlerins de Saint-Jacques, le gîte communal La Maisonnette, sur le chemin de la découverte, est ouvert à la location toute l'année pour vos événements familiaux. Pensez-y !
10 €/nuit/personne + taxe de séjour.
Informations et réservations auprès de l'Office de tourisme du Pays Mellois : Tél. : 05 49 29 15 10,
E-mail : officedetourisme@paysmellois.org

CAMPING-CAR PARK

Ouvert aux camping-cars et caravanes toute l'année sans réservation au camping de Melle.
11 €/nuit (paiement par carte)

DON DU SANG

Lundi 2 août : Saint-Martin-lès-Melle
Vendredi 8 octobre : Lieu à définir
Collecte sur RDV
au 0 800 744 100 ou sur mon-rdv-dondesang

MAJORITÉ MUNICIPALE

« Cinq Comm'Une »

Melle et le Mellois ont une histoire marquée par l'hospitalité : terre de passage et d'accueil, nombreux sont nos concitoyens nés ailleurs qui font vivre aujourd'hui notre commune par choix, parce qu'il y fait bon vivre et parce qu'ils y sont bien accueillis. Une réponse aux violences du passé, à ces périodes où des mellois, comme d'autres ailleurs, ont été victimes de l'intolérance et du refus de la différence...

Aujourd'hui, cette bienveillance à l'égard d'autrui est une des forces de notre commune et contribue à son attractivité, à la diversité de ses services publics et de ses activités économiques ainsi qu'à leur pérennité.

Les élus de la liste Cinq comm'Une s'inscrivent résolument dans cette voie. Notre adhésion à l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants vise à nous aider à mieux accueillir les habitants installés comme les nouveaux venus et à faire valoir nationalement la conviction que la différence et l'ouverture aux autres est un atout et non une charge, quelle que soit leur culture.

Aujourd'hui, alors que nous sommes appelés à élire nos représentants aux Conseils Régional et Départemental, certains candidats jouent de la peur et alignent des chiffres pour discréditer des politiques d'accueil qui dans les faits contribuent au maintien de nos écoles, fournissent des apprentis à nos artisans, des joueurs à nos clubs, des bénévoles à nos associations et ouvrent nos enfants à la diversité du monde.

Réagissons, restons solidaires face à ces impostures !

Anne Girault, Beatrice Courtin, Bertrand Devineau, Bruno Herbout, Cathy Suire, Christian Lusseau, Christophe Chauvet, Christophe Labrousse, Elsa Diaz, Fabienne Manguy, Floriane Gicquiaud, Francois Pothier, Hélène Dallaud, Jeff Simioni, Jérôme Texier, Johnny Bertrand, Kévin Logette, Liliane Coutineau, Line Billaud, Mélanie Rivière, Pascal Brunet, Pauline Riffault, Pierre Ouvrard, Sarah Klingler, Sylvain Griffault, Sylvain Puteaux, Virginie Boursier.

En application de la loi « démocratie de proximité » du 27 février 2002, cet espace est consacré à l'expression politique de la majorité municipale et des élus de l'opposition.

« Ensemble MELLE se renouvelle »

Les élus de la liste « Ensemble Melle se renouvelle » n'ont pas souhaité s'exprimer ici.

Muriel Sabourin Benelhadj, Christian Vezien, Sylvie Lajoie, Jean-Christophe Pénigaud

« S'unir pour réussir »

Le budget, moment le plus important dans la vie démocratique d'une collectivité.

Tout d'abord le « DOB » « Débat d'orientation Budgétaire » nous a été exposé, DOB plat, sans relief, sans imagination, nous ne voyons pas l'avenir de MELLE commune nouvelle se profiler.

Enfin le budget, chute vertigineuse du fond de roulement, de 4 309 000 d'euros, il passe à 3 251 000 d'euros.

Mais plus inquiétant encore, la CAF « Capacité d'Auto Financement », qui est l'indicateur de bonne santé d' un budget, passe d' 1 298 000 € en 2019 à 461 000 € en 2021 c'est abyssale !!!

Les charges de personnel 461 000 € de plus, de quoi financer 10 emplois chargés !!!

Le stock de parcelles (lotissement) : 2 051 810 €, soit 1/3 des dépenses de fonctionnement réelles, ouf !!!

Budget de fonctionnement : Plus de 1383 991 d'euros, qui va payer ?

Les communes associées, elles ne profitent pas de l'investissement, mais c'est bien ces 4 communes qui financent les dépenses de MELLE, sans retour.

Claude Lacotte, Véronique Bassereau

20 & 27 JUIN 2021

ÉLECTIONS RÉGIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Le contexte sanitaire contraint encore à :

- *venir avec un masque, même si vous êtes vacciné,*
- *apporter votre stylo personnel,*
- *respecter les mesures de distanciation physique.*

N'oubliez pas votre dernière carte d'électeur à jour.

Bureau transféré ! En raison de l'occupation de la salle Jacques Prévert par le centre de vaccination COVID, le bureau de vote « Jacques Prévert » est transféré à la Rotonde de l'école maternelle Jacques Prévert.

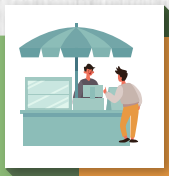

Soutenez nos commerçants locaux !

HORAIRES DU MARCHÉ

VENDREDI - de 8h à 13 h

Animations musicales tous les vendredis de juin, espace pique-nique.

PETIT MARCHÉ LE MARDI MATIN

ACCUEIL EN MAIRIE DE MELLE ou au 05 49 27 00 23

Lundi : de 14h à 17h / Mardi : de 9h à 12h
Mercredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
Jeudi : de 14h à 17h / Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h

Uniquement sur rendez-vous dans les mairies déléguées (Mazières-sur-Béronne, Paizay-le-Tort, Saint-Léger-de-la-Martinière et Saint-Martin-lès-Melle).

Ces horaires sont susceptibles d'évoluer. Les éventuelles mises à jour seront indiquées sur le site internet de la ville : ville-melle.fr.

« Les Casseurs de pierres crient par leurs haillons vengeance contre l'art et la société. » Emile Zola faisant référence au tableau de Gustave Courbet.

UNE HISTOIRE **AUX MELLOIS PAR DES MELLOIS**

LE MÉTIER DE **CANTONNIER**

Une histoire racontée par **Fabienne Manguy**

Sur la route de Louviers (bis)
Il y avait un cantonnier (bis)
Et qui cassait des tas d'cailloux
Et qui cassait des tas d'cailloux
Pour mettre sur l'passage des roues
Une belle dame vint à passer (bis)
Dans un beau carrosse doré (bis)

On connaît la comptine ! Mais pas qu'à Louviers ! Dans un précédent Vivre à Melle, nous évoquions les abris de cantonniers qui jalonnent aujourd'hui encore les routes melloises. L'histoire des cantonniers débute en 1764, lorsque Jérôme Trésaguet, intendant de la généralité de Limoges, met en place des baux d'entretien des routes qu'il découpe en cantons. Les ouvriers qui y seront affectés s'appelleront les cantonniers. Avant cette date, les routes étaient entretenues par le travail gratuit et obligatoire (la corvée) que devaient les paysans à leur seigneur.

Le « règlement sur le service des cantonniers » de 1835 décrit très précisément le travail de ces forçats de la route. Leurs tâches, entre autres, consistaient à « Assurer l'écoulement des eaux au moyen du curage... ; casser les matériaux destinés à l'entretien quand ce cassage ne devra pas être fait par l'entrepreneur de la fourniture ; couper ou arracher les mauvaises herbes et les chardons, surtout avant la floraison ; veiller à la conservation des bornes kilométriques et des poteaux indicateurs...»

Pour réaliser ce travail, le cantonnier devait acquérir à ses propres frais ses vêtements de travail et ses outils : une brouette, une pelle en fer et une en bois, une pioche, un rabot de fer et un de bois, un râteau et une masse de fer, un cordeau de 20 m. Pour ces travailleurs de la route, ces investissements étaient très importants compte-tenu de leur faible rémunération.

Au début du XX^{e} siècle, l'avènement de l'automobile va transformer la route et par conséquent le labeur des cantonniers. Ces derniers vont alors se regrouper pour défendre leurs conditions de travail et de vie. En première ligne, Jean Vesone, créateur en 1900 du journal « Le Cantonnier » et fondateur en 1902 de la fédération générale des cantonniers qui, après la première guerre mondiale, deviendra un syndicat national affilié à la Confédération Générale du Travail.

Même si l'appellation cantonnier perdure aujourd'hui, depuis 1947, celle-ci a été officiellement remplacée par celle d'agent de travaux, puis en 1991 par celle d'agent d'exploitation. Depuis 2011 on parle aussi d'accoroutiste.

Le saviez-vous ? Le mot « macadam » a pour origine l'Écossais John Loudon McAdam qui, vers 1820, a imaginé une nouvelle technique de revêtement des chaussées à base de pierres concassées et agglomérées.

Photo 1 : Reproduction de « Les casseurs de pierres », Courbet, 1849.

Photo 2 : Vers 1909, Pierre Thomas, Chef-cantonnier, Chemin de grande communication n°10, de Saint-Maixent à Melle (Photographie prêtée par Jean-Paul Bailleul).

Vous avez une histoire à raconter ? Un témoignage ? Un lieu ou une personnalité à présenter ?
Partagez-la avec tous : Mairie de Melle, Service Développement local et Éducation Populaire
Vivre à Melle - Quartier Mairie 79500 Melle - i.rougeaux@ville-melle.fr